



13^e open d'échecs de Betton de parties rapides

Dimanche 16 Juin 2019

Règlement des tournois

Tous les participants à l'open d'échecs de Betton s'engagent à respecter le présent règlement.

Article 1 : tournois

Le Betton Echecs Club organise le 13^e open d'échecs de Betton de parties rapides le dimanche 16 Juin 2019. Cet open se déroule sous la forme de deux tournois homologués ouverts à tous les licenciés A ou B à jour de leur cotisation à la date du tournoi :

- **Principal** (homologation FIDE n° 23629), ouvert à tous sans condition d'âge ou d'ELO.
- **Jeunes** (homologation FFE n° 23630), ouvert aux jeunes jusqu'à U16, de Elo rapide et lent inférieurs ou égaux à 1399. Les jeunes jusqu'à U10 peuvent participer à ce tournoi quelque soit leur ELO.

Article 2 : règles

L'annexe A.4 sur le jeu rapide s'applique pour les deux tournois.

Pour les deux tournois, la partie sera perdue après le 2^e coup illégal achevé.

La directive III.4 concernant les fins de parties sans incrément de temps s'applique pour le tournoi jeunes (*cf Livre de l'arbitre*).

Pour le reste, les règles du Jeu sont celles de la FIDE au 1^{er} janvier 2018.

Les appariements se font au Système Suisse en prenant en compte l'Elo rapide. Les appariements seront établis par le logiciel *PAPI 3.4* de la FFE.

Dans le tournoi principal, sera pris en compte, le classement rapide FIDE, à défaut, le classement lent FIDE, à défaut le classement rapide national, à défaut, un Elo estimé en fonction de la tranche d'âge.

Seront appariés à la 1^e ronde tous les joueurs qui auront fait contrôler leur licence et réglé leurs droits d'inscription avant la fin des horaires de pointage (*cf* article 4).

En cas de litige concernant une décision prise par un arbitre, un joueur peut faire appel de cette décision auprès de la Commission d'appels sportifs (CAS, voir annexe 1) de la compétition. **Les décisions prises par la CAS sont irrévocables.**

Article 3 : cadence et nombre de rondes

Les tournois se jouent en :

- 8 rondes de 12 minutes + 3 secondes par coup (tournoi principal).
- 7 rondes de 15 minutes KO (tournoi jeunes).

Article 4 : localisation et horaires

L'open se déroule à l'espace Anita CONTI, 10 rue du Trégor à BETTON.

Le pointage a lieu de 8h45 à 9h30 (sur décision de l'arbitre, les arrivants après 9h30 sont susceptibles de commencer à la 2^e ronde). A titre indicatif, les horaires des rondes sont 10h00, 10h45, 11h30, 12h15, 14h00, 14h45, 15h30, 16h15. La remise des prix aura lieu vers 17h15.

Article 5 : droits d'inscription

Tous les joueurs doivent se préinscrire au plus tard la veille du tournoi à 12h00 :

- sur le site <https://appli.cdechecs35.fr/inscription> (à privilégier)
- par courrier électronique à betton@echecs35.fr

- par téléphone auprès de l'arbitre principal (06 21 73 83 14)

Sur décision de l'arbitre, les joueurs qui s'inscrivent sur place sont susceptibles de commencer à la 2^e ronde. Pour le tournoi principal, les droits d'inscription sont de 13 € pour les adultes et 7 € pour les jeunes (jusqu'à junior inclus).

Pour le tournoi jeunes, le montant de l'inscription est de 6 €.

Une licence B peut être prise sur place au tarif de 3 € pour un jeune et 8 € pour un adulte. **Attention, un certificat médical attestant d'aucune contre-indication à la pratique des échecs en compétition doit être présentée pour permettre la prise de licence sur place.**

Les joueurs titrés (MI ou GMI) sont invités.

Les joueurs ayant gagné leur inscription en prix de l'Open de Betton 2018 sont invités (voir annexe 2).

Article 6 : départages et prix

Pour toutes les attributions de prix et lots, les départages adoptés sont dans l'ordre : **Buchholz tronqué**, **Cumulatif** et **Performance** (l'ordre des grilles calculé par le logiciel PAPI dernière version sera la référence unique).

L'ensemble des prix s'élèvent au minimum à 60% des inscriptions recueillies.

Tournoi principal

Les prix ne sont pas cumulables.

Les prix du classement général sont répartis au système Hort (avec un minimum à 10 euros).

Les prix par tranches ELO et les prix spéciaux sont attribués en cas d'égalité de points de parties au joueur ayant le meilleur départage.

Chaque joueur reçoit le prix le plus important auquel il a droit. En cas de prix de montants égaux, l'ordre de priorité suivant sera appliqué :

- Prix au classement général
- Prix par tranche ELO
- Prix spéciaux

Prix au classement général :

Les 3 premiers joueurs du tournoi sont récompensés.

Prix par tranche ELO :

Les tranches ELO seront définies en cours de tournoi en fonction de la liste des participants de façon à prévoir un prix par quartile pour les trois quartiles inférieurs du tournoi.

Prix spéciaux :

Un prix pour la meilleure féminine.

Un prix pour le meilleur jeune (jusqu'à U16).

La liste définitive des prix distribués sera affichée, au plus tard, avant la 5^e ronde.

Les prix ne seront distribués qu'aux joueurs présents à la remise des prix, sauf accord préalable entre le bénéficiaire et le président du club organisateur. Un prix non distribué reste la propriété du Betton Echecs Club.

Tournoi jeunes

Pas de prix en euros.

Des lots seront distribués à la place et par catégories :

- Un lot pour les 3 premiers joueurs au classement général.
- Un lot pour le meilleur U10.
- Un lot pour le meilleur U8.

Article 7 : dispositions particulières

Tout joueur sera exclu définitivement après un forfait non prévu, sauf si cette absence est justifiée par des arguments recevables avant que les prochains appariements aient été publiés.

Tout joueur ne se présentant pas dans les 12 minutes (pour le principal) ou 15 minutes (pour le tournoi jeunes) qui suivent le lancement de la ronde perd par forfait à moins que l'arbitre ne décide autrement.

Tout contrevenant au présent règlement pourra recevoir un avertissement. Deux avertissements signifient l'exclusion immédiate du tournoi.

Les blitz et analyses sont interdits dans la zone de jeu.

Article 8 : arbitrage

L'arbitre principal des deux tournois homologués est Damien PERNOT (AFO1 – n° FFE E67320). Il sera assisté d'arbitres adjoints.

Article 9 : droit à l'image

En inscrivant leurs enfants mineurs (ou les enfants dont ils ont la responsabilité légale), les parents (ou les tuteurs) autorisent le Betton Echecs Club et le Comité départemental des échecs 35 à publier, dans le cadre de leurs sites web ou pour des médias extérieurs, des articles, photos ou vidéos à propos de l'open de Betton sur lesquels pourraient apparaître les enfants inscrits. Cette autorisation vaut également pour les joueurs majeurs.

Article 10 : responsabilité des compétiteurs mineurs

Les compétiteurs mineurs sont sous la responsabilité de leur responsable légal (parent, tuteur, ...) ou de leur accompagnateur (animateur, responsable de club) dès lors qu'ils quittent la zone de jeu.

S'il doit s'absenter en cours de journée, il appartient au responsable légal de compétiteurs mineurs de communiquer, à l'organisateur du tournoi, un numéro de téléphone auquel il peut être joint en cas de nécessité.

Fait à Rennes, le 10 mai 2018

Modifié le 1er juin 2019

Annexe 1

Commission d'appels sportifs

En cas de litige concernant une décision prise par un arbitre, un joueur peut faire appel de cette décision auprès de la Commission d'appels sportifs (CAS) de la compétition.

Les décisions prises par la CAS sont irrévocables.

Chaque membre de cette commission ne peut valablement délibérer que pour des litiges qui ne le concernent pas directement, ni ne concerne un joueur de son club.

Constitution de la commission

- L'arbitre principal des tournois : **Damien PERNOT**.
- Les arbitres adjoints : **Hervé HUARD** et **Laetitia CATHERINOT**.
- Trois joueurs participant au tournoi, dont un pourvu d'un titre d'arbitre.

Annexe 2

Joueurs invités au titre de l'Open de Betton 2018.

Les joueurs suivants, ayant gagné leur inscription en prix de l'édition 2018 de l'Open de Betton, sont exemptés des droits d'inscription :

NOM	Prénom	Prix
MARIE	Xavier	<1850
NORMAND	Patrick	<1620
MICHAUD-LAUTURE	Gérard	<1400
SEITE	Yamina	féminine
DELESTRE	Anatole	jeune
VARIN	Timéo	J : 1 ^{er}
ALLARD NEDELLEC	Anna	J : 2 nd
FLEURY	Gauthier	J : 3 ^e
NOUVEL	Jehan	Poussin
PAUGAM	Kylian	Petit-Poussin